Université Paris Nanterre

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
ELEC 2025/0025

Nanterre, le 06 février 2025

La Présidente de l'Université Paris Nanterre
À
Mesdames et Messieurs Enseignants-Chercheurs de l'Université Paris Nanterre

Election de la Direction du Service d'Action Sociale - Début de mandat : 07 avril 2025

Il est procédé à un appel à candidatures, en prévision de la fin du mandat de la direction actuellement en exercice, pour **la fonction de directrice ou directeur du Service d'Action Sociale (SAS)**

Le Service d'Action Sociale œuvre au bénéfice de l'ensemble des personnels de l'Université et de leurs familles par l'amélioration des conditions de vie et de travail et contribue à la cohésion de la communauté universitaire par l'information des personnels dans le domaine social, culturel et sportif et la promotion d'actions sociales, culturelles et sportives.

♦ ELECTION DE LA DIRECTION DU SERVICE D'ACTION SOCIALE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux statuts du SAS, la directrice ou le directeur, est nommé après appel à candidatures, parmi les personnels titulaires de l'université (personnels BIATSS et Enseignants-chercheurs) en activité dans l'établissement, par la Présidente de l'Université après avis du Conseil du Service d'Action sociale et du Conseil d'Administration de l'Université.

La désignation du ou de la directrice ou directeur du SAS devra respecter l'alternance entre les catégories de personnels BIATSS ou personnels enseignants-chercheurs, soit après un premier mandat en cas de changement de directrice ou de directeur, soit après l'exercice de deux mandats par la même personne.

Son mandat est de quatre ans, renouvelable une fois.

Le prochain conseil du SAS est prévu le 02 avril 2025 et le prochain Conseil d'Administration est prévu le 07 avril 2025.

• ATTRIBUTIONS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DU SAS :

Sous l'autorité de la Présidente de l'Université, la directrice ou directeur du Service d'Action Sociale est responsable du bon fonctionnement du service et conduit ses différentes actions.

Elle ou il exerce notamment les attributions suivantes :

- Dirige le SAS dans le cadre des orientations définies par son conseil ;
- Prépare le programme des actions à mener et veille à l'exécution de ce programme ;
- Prépare les délibérations du conseil et exécute ses décisions ;
- Prépare les statuts et le règlement intérieur du service ;
- Convoque le bureau du SAS ;
- Prépare le budget du service qu'elle ou il soumet à l'avis du conseil du SAS et à l'approbation du conseil d'administration de l'Université ;
- Établit un rapport annuel sur les activités du SAS et propose au conseil d'administration de l'Université les évolutions nécessaires.
- Peut recevoir de la présidente de l'Université délégation de signature et / ou mission de représenter l'Université auprès des instances et des partenaires extérieurs pour les affaires concernant le service.
- Peut être consulté et peut être entendu, à sa demande, par les instances délibérantes et consultatives de l'université, sur toutes questions relatives aux missions du service.
- Est garant de la confidentialité des dossiers d'aide exceptionnelle instruits.
- Participe avec voix délibérative au conseil du service.

Université Paris Nanterre

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
ELEC 2025/0025

Le formulaire de candidature individuelle signée en original (manuscrit) (obligatoire), la copie de la pièce d'identité (obligatoire) et la profession de foi (obligatoire) devront être déposés au plus tard le :

Lundi 24 Mars 2025 à 12 h 00

- Soit remises en main propre sur rendez-vous à la DAJI du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30, et le 24 mars jusqu'à 12h00.

- Soit transmises par courrier (le cachet de la poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel avant la date et l'heure de clôture des candidatures (election@liste.parisnanterre.fr), à l'adresse suivante :

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
(Bâtiment Pierre Grappin (B) - Bureau B706 – 7ème étage)
200, avenue de la République - 92001 NANTERRE CEDEX

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Aucune candidature ne pourra être déposée postérieurement à cette date. Les candidatures devront obligatoirement être établies sur des formulaires fournis par l'administration et signés en original.

Contact : election@liste.parisnanterre.fr

La Présidente de l'université

Caroline ROLLAND - DIAMOND

PIÈCE JOINTE : formulaire de candidature individuelle